

# Les dernières nouvelles de la Genète

N° 39

Septembre 2020

Les Dernières Nouvelles de La Genète  
Mairie  
71290 LA GENÈTE  
**Directeur de la publication : Bernard COMTET**  
**Rédaction : Chantal SIMONNET**

**Les Dernières nouvelles de La Genète** est distribué gratuitement aux familles habitant LA GENÈTE. Les personnes domiciliées dans une autre commune et désirant recevoir ce journal doivent s'adresser à la mairie de LA GENÈTE (Permanences le lundi de 13h15 à 17h15 et le jeudi de 9h à midi).

## Sommaire

Pages 2 : Editorial

Pages 3 à 7: Conseils municipaux

Page 8: Le BBE ouvre ses portes

Page 9: Le club des Genetods-Repas de quartier à PIREY

Page 10 : Informations associatives

Page 11 : Etat civil - Carte jeunes - Transport à la demande

Page 12 : A noter

Ce petit journal est consultable numériquement sur le site

[www.lagenete.fr](http://www.lagenete.fr)



## EDITORIAL

Chers administrés,

Cette année 2020 se trouve très largement perturbée par cette crise sanitaire sans précédent qui impacte tout le monde au quotidien dans son relationnel, son travail, sa vie de famille, ses amis...etc. Elle impacte également inévitablement le fonctionnement de notre collectivité et la vie associative. Les élections communales de Mars 2020 n'ont pu être finalisées qu'en Juin 2020. La vie associative est à l'arrêt encore à ce jour ; l'étang du Domaine des Druides a dû être fermé pendant le confinement ; le BBE ouvert en Février a dû également fermer temporairement son restaurant/bar.

Cependant, la nouvelle équipe municipale fait au mieux pour mener à bien les projets identifiés en début d'année. Les travaux de la cuisine de la Tour Jérusalem sont pratiquement terminés. Il reste à planifier le passage de la commission de sécurité et à optimiser avec la commission communale des ERP (établissements recevant du public) le fonctionnement de cette cuisine flambant neuve. Il est prévu également pour la fin de l'année le démoussage du toit de la Tour Jérusalem ainsi que le changement de tuiles cassées. Les locations de cette salle sont donc suspendues jusqu'à nouvel ordre, d'autant plus que nous sommes toujours confrontés à la crise sanitaire dont l'évolution est très incertaine.

La commission communale réfléchit en parallèle au « rafraîchissement » de la salle qui paraît un peu « vétuste » par rapport à la cuisine neuve.

Les employés ont assuré pendant le confinement un travail remarquable et l'assurent encore à ce jour, notamment dans le domaine de la propreté des points stratégiques de notre village (place communale, Point d'Apport Volontaire, Domaine des Druides, cimetière...etc.)

D'autres actions sont également en cours notamment la gestion du cimetière par une autre commission communale (inventaire des tombes « abandonnées » pour statuer sur leur devenir).

La cellule communication travaille également sur la façon de mieux partager les informations avec les administrés.

Des devis sont en cours pour notamment la création d'un chenil pour chiens errants, l'élagage sous les lignes basse tension sur le domaine public.

Une réflexion est également en cours pour la valorisation de nos déchets végétaux en lien avec des agriculteurs locaux.

Enfin, la période de chaleur et de sécheresse que nous connaissons (état de crise) ne facilite pas les choses, notamment pour les agriculteurs.

Malgré ce contexte difficile, je sais pouvoir compter sur l'équipe municipale pour mener à bien les projets identifiés en Mars 2020.

Bernard COMTET,  
Maire de LA GENETE

## **Conseil municipal du 14 janvier 2020.**

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce mardi 14 janvier sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Sont absentes: Michèle MOUREAU et Gaëlle TRONTIN.

### **Marché travaux Tour Jérusalem**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de suivre les propositions du maître d'œuvres et d'attribuer:

- le lot "électricité" à l'entreprise DUCLUT pour un devis de 8 698,89 € H.T.
- le lot "plâtrerie peinture" à l'entreprise FELIX pour un devis de 5 015,36 € H.T.
- le lot "menuiserie" à l'entreprise "Hermine Agencement" pour un devis de 4 807 € H.T.

Les candidats non retenus disposent d'une période de dix jours pour poser un recours. Après ce délai, les entreprises retenues seront averties individuellement.

### **Mandatement en investissement avant le vote du budget 2020.**

Plusieurs factures ont été reçues trop tardivement en mairie pour pouvoir être réglées sur l'exercice 2019 alors qu'elles étaient programmées sur le budget de l'an passé.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le mandatement de ces factures en section investissement sur le budget 2020. Celles-ci concernent:

- les travaux de réfection de la chaussée (Département) pour un montant de 15 084 € TTC.
- le contrôle amiante de la cuisine de la Tour (SOCOTEC) pour un montant de 770,40 € TTC.
- l'achat d'un véhicule Clio 3 pour le CPI (SDIS) pour un montant de 1 000 € TTC.

### **Convention A.GE.D.I.**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de poursuivre la convention entre l'agence de gestion informatique A.GE.D.I. et la commune. Cette délibération est rendue nécessaire du fait du changement de statut des instances dirigeantes de cette société.

### **Convention Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne.**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de reconduire pour trois années supplémentaires la convention avec le Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne qui instruit les dossiers concernant les Certificats d'Urbanisme et les permis de construire.

### **Location de la Tour Jérusalem pour les associations de la commune.**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la gratuité de la location de la Tour Jérusalem pour les associations de la commune à hauteur de deux manifestations par an.

### **Bail pour la gérance du bar-épicerie.**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la signature d'un bail d'une durée de trois ans à compter du 1er février 2020 avec M. Stéphane THAON pour la gérance de notre épicerie-bar, sur la base de 150 € par mois avec les trois premiers mois gratuits.

### **Informations diverses.**

M. le Maire informe le Conseil que:

- la compagnie d'assurance SMACL a versé la somme de 1 454,40 € pour la réparation du plafond de la cuisine du restaurant scolaire. Les travaux seront prochainement réalisés par l'entreprise Gaël FELIX.
- la mairie a reçu deux devis de l'entreprise Franck MORIN; l'un pour le démoussage et le changement de 300 tuiles sur la toiture de la Tour Jérusalem (2 734 € H.T.), l'autre pour la rénovation complète de l'appentis jouxtant le petit gîte communal (3 745,75 € H.T.).
- La mairie a reçu un devis de 2 400€H.T. de la société MG Motoculture de Lacrost pour l'achat d'un désherbeur thermique à air pulsé.

## **Conseil municipal du 27 février 2020.**

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce jeudi 27 février sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Sont absentes : Gaëlle TRONTIN et Michèle MOUREAU.

Compte de gestion, compte administratif et affectation du résultat du budget communal 2019.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte de gestion élaboré par le percepteur de CUISERY.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif communal 2019 qui laisse apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 85 721,96 € et un déficit de la section d'investissement de 32 316,19 €.

Compte de gestion, compte administratif et affectation du résultat du budget assainissement 2019.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte de gestion élaboré par le percepteur de CUISERY.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif assainissement 2019 qui laisse apparaître un déficit de la section de fonctionnement de 58 258,61 € et un excédent de la section d'investissement de 72 981,93 €.

Convention entre EDF et le CCAS.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la proposition de convention entre EDF et le CCAS de la commune afin de faciliter les démarches concernant les personnes ayant des difficultés à régler leurs factures d'électricité.

Création d'un poste de rédacteur.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide la création d'un poste de rédacteur à compter du 1er mai 2020 ( secrétariat de mairie) .

Organisation du bureau de vote pour les élections municipales.

Le Conseil municipal organise la tenue du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

**Conseil municipal du 27 Mai 2020.**

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni mercredi 27 Mai 2020 à la salle Piguet.

Tous les membres du Conseil sont présents.

Raymond BACONNET, doyen de l'assemblée, ouvre la séance.

**Election du maire**

Bernard COMTET : 13 voix, 1 vote blanc. Stéphane MEUNIER : 1 voix

Bernard COMTET est élu Maire de LA GENETE. Il poursuit l'ordre du jour de la séance.

**Nombre d'adjoints**

A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à quatre.

**Election des adjoints**

\* Premier adjoint : Stéphane MEUNIER : 3 voix, Chantal SIMONNET : 12 voix.

Chantal SIMONNET est élue Premier adjoint au Maire.

\* Deuxième adjoint : Martine DUPONT : 12 voix, Stéphane MEUNIER : 3 voix.

Martine DUPONT est élue deuxième adjointe au Maire.

\* Troisième adjoint : Stéphane MEUNIER : 5 voix, Patrick MONIN : 10 voix.

Patrick MONIN est élu troisième adjoint au Maire.

\* Quatrième adjoint : Jérôme CABUT : 9 voix, Stéphane MEUNIER : 6 voix.

Jérôme CABUT est élu quatrième adjoint au Maire.

**Délégations au Maire**

A l'unanimité, le Conseil municipal accorde de consentir au Maire une liste de délégations.

### Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir les indemnités du Maire et de ses adjoints au même niveau que lors du précédent mandat.

### Affectation des élus aux différents organismes extérieurs.

<u>Organisme ou syndicat</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Communauté de communes Terres de Bresse	B. COMTET	
SIVOM du louhannais	S. MEUNIER J. CABUT	
Syndicat des Eaux de la Basse Seille	G. PACCAUD S. MEUNIER	R. BACONNET C. SIMONNET
Syndicat d'aménagement des bassins versants des Sânes	S. MEUNIER T. MUTIN	G. PACCAUD - D. CASSEVILLE
Syndicat départemental d'énergie de S&L	R. BACONNET P. MONIN	S. MEUNIER
SIVOS BRIENNE LA GENETE JOUVENCON	B. COMTET - C. FAURE - D. CASSEVILLE - V. MOREIRA – S. GONNOT – A. MULLER	
Comité national d'aide sociale (CNAS)	P. MONIN	
Commission d'appels d'offres	B. COMTET J. CABUT – C. FAURE G. PACCAUD	
Comité d'actions sociales	B. COMTET - M. DUPONT - V. MOREIRA - C. SIMONNET – D. CASSEVILLE – S. MEUNIER L. CAPDECOMME J. CASSEVILLE - F. THEVENARD – D. PASSARD	

### Affectation des élus aux commissions communales

Voirie et matériel communal	S. MEUNIER - J. CABUT – G. PACCAUD
Bâtiments communaux recevant du public	C. FAURE – P. MONIN – D. CASSEVILLE
Logements sociaux communaux	R. BACONNET – M. DUPONT – C. SIMONNET – V. MOREIRA
Cimetière, columbarium	D. CASSEVILLE – R. BACONNET
Suivi des employés communaux	B. COMTET
Maintenance du site Internet communal	P. MONIN – J. CABUT
Affouages - Arboretum	J. CABUT – G. PACCAUD
Journal communal et Communication	C. SIMONNET – S. GONNOT – R. BACONNET – J. CABUT – M. DUPONT

### Recrutement d'agents non titulaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recruter du personnel non titulaire pour effectuer un remplacement de fonctionnaires momentanément indisponibles, pour un accroissement saisonnier ou temporaire d'activité. Ce pendant la durée du mandat.

### Conseil municipal du 24 juin 2020.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce mercredi 24 juin sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Absent : Stéphane MEUNIER. Pouvoir donné à Gérard PACCAUD.

### **Budget communal primitif 2020**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif 2020 qui prévoit un budget de fonctionnement équilibré à 790 566,00€.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif d'investissement 2020 équilibré à 236 986,00€

### **Budget primitif d'assainissement 2020**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget d'assainissement primitif 2020 équilibré à 225 539,00€ pour le fonctionnement et à 223 902,00€ pour l'investissement

### **Taux d'imposition taxes locales.**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote pour ne pas augmenter les taux d'imposition 2020 (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti).

### **Commission communale des impôts directs**

Dans le cadre des futures nominations par la Direction des Finances Publiques, une liste de 24 citoyens proposés est votée à l'unanimité par le Conseil municipal.

### **Avancement employée communale.**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'avancement pour le poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, Mme Isabelle AUFRANC.

### **Subventions aux associations et organismes extérieurs.**

Le Conseil municipal recommande aux associations locales d'accompagner leur demande d'un bilan financier ainsi que d'une lettre de motivation pour l'engagement de cette subvention.

Plusieurs subventions ont été attribuées à l'unanimité pour des organismes extérieurs.

### **Questions diverses.**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le renouvellement dans la commande de cartes jeunes, distribuées gratuitement.

Monsieur le Maire a constaté de nouvelles incivilités concernant des dépôts sauvages de gravats en bord de SEILLE et autres chemins. Les infractions ont été relevées par la Gendarmerie.

La mairie de LA GENETE donne tables et livres d'école.

Une réflexion est en cours sur la gestion de la zone de stockage des déchets végétaux (possibilité de méthanisation ?)

## **Conseil municipal du 10 juillet 2020.**

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce vendredi 10 juillet 2020, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Sont absents : Audrey MULLER ( pouvoir donné à Bernard COMTET), Daniel CASSEVILLE (pouvoir donné à Gérard PACCAUD), Jérôme CABUT et Stéphane MEUNIER ( non excusé).

### **Désignation des Délégués pour les élections sénatoriales.**

Le prochain renouvellement de sénateurs aura lieu le 27 septembre 2020, à MACON.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent désigne 3 titulaires: Bernard COMTET (Maire), Christian FAURE et Chantal SIMONNET.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent désigne 3 suppléants: Sandie GONNOT, Raymond BACONNET et Martine DUPONT.

### **Nomination d'un Délégué Défense pour la commune.**

Le Délégué Défense, créée en 2001, est l'interlocuteur entre les autorités civiles et militaires, interface entre la Nation et les armées.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent désigne Chantal SIMONNET à cette fonction.

### **Clé de télétransmission entre organismes de l'Etat et Mairies.**

L'achat d'une nouvelle clé commune de télétransmission, pour le secrétariat des mairies de RANCY, LA GENETE et le Syndicat BANTANGES RANCY doit être effectué en 2020. La Mairie de RANCY propose de financer cette clé numérique. Pour son renouvellement dans 3 ans, la Mairie de LA GENETE se propose de le financer.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent accepte cette délibération.

### Nomination du Délégué AGEDI.

AGEDI est un syndicat chargé de gérer les logiciels informatiques des mairies.  
A l'unanimité, le Conseil municipal présent désigne Patrick MONIN à cette fonction.

### Subventions accordées par la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent accorde une subvention de 300€ au Club des GENETODS.  
A l'unanimité, le Conseil municipal présent met en attente la demande de participation aux aides financières, accordées par le FSL ( Fonds de Solidarité Logement).  
A l'unanimité, le Conseil municipal présent accorde une subvention de 400€ à l'association locale des ADMR.

### Informations diverses.

-Prochaine réunion SIVOM: 30 juillet 2020, 18h30, à BRANGES.

- Commission Communale des Impôts Directs :

Ont été désignés titulaires par la Direction des Finances Publiques : Christian FAURE, Chantal SIMONNET, Sandie GONNOT, Martine DUPONT, Frédéric BARBIERE et Paul PERRAULT.  
Sont désignés suppléants : Daniel COCHET, Pascal TRESORIER, Véronique MOREIRA, Léon PACCAUD, Patrice SARRAZIN et Patrick FERRANT.

- La commune de LA GENETE a été reconnue, parmi 136 communes de SAONE et LOIRE, comme bénéficiaire de l'état de catastrophe naturelle, suite à la sécheresse de 2019.  
Publication au Journal Officiel du 10 juillet 2020 de l'Arrêté interministériel de 17 juin 2020. A compter de la publication au JO, les victimes ont 10 jours pour se signaler à leurs assurances.

- L'utilisation de pétards et feux d'artifice est interdite pour le 14 juillet, pour les particuliers.

- Chiens errants : un espace clos, chenil temporaire, va être créé, proche du local « pompiers ».

- Déchets verts : 2 personnes de LA CHAPELLE THECLE sont intéressées par la récupération des déchets verts, afin d'alimenter une ferme de méthanisation.  
Un Arrêté municipal va être pris pour l'interdiction du brûlage de ces déchets verts.

- Certaines portions de câbles électriques sont noyées dans les arbres. La Mairie va engager une entreprise pour le nettoyage, au-dessus des terrains communaux.

- Un point « cyber » afin que chaque citoyen puisse bénéficier des services informatiques, est en cours de réflexion.

### Reconnaissez vos élus:



B COMTET



C SIMONNET



M DUPONT



P MONIN



J CABUT



R BACONNET



L CAPDECOMME



D CASSEVILLE



C FAURE



S GONNOT



S MEUNIER



V MOREIRA



A MULLER



T MUTIN



G PACCAUD

## Le BBE, Bar Brocante Epicerie



C'est en février dernier que Stéphane THAON, chef cuisinier depuis 25 ans, réalisait le projet de rouvrir les portes de l'épicerie locale, sous la forme d'un BAR BROCANTE EPICERIE, avec restauration sur réservation.

Malheureusement, avec le confinement mis en place en mars, il a dû varier ses activités pour « survivre », comme bien d'autres commerces.

Stéphane a toujours pu ravitailler les genetods, notamment en farine, toujours à un prix raisonnable, quand partout ailleurs, ceux-ci explosaient.

Tous les vendredis soirs, les villageois étaient nombreux à venir chercher les pizzas. Son activité « plats à emporter » a été un succès.



Stéphane et Mimi chantent La Bohème...

Depuis la réouverture des restaurants, Stéphane et Mimi, sa compagne, proposent, sur réservation, le « menu du marché », grenouilles, moules frites, pizzas, planches à déguster autour d'un verre...

Les mois de juillet / août ont été rythmés par des soirées concert et karaoké, journée barbecue/pétanque et canoé: bref, les genetods n'avaient rien à envier aux stations animées de vacances.

Le vendredi 28 août, le groupe SIOBAN clôturait la saison estivale pendant que Stéphane préparait des hamburgers très originaux!

### Les horaires du BBE:

**Tous les jours, sauf dimanche soir et lundi,  
09h00 à 13h30 et 17h00 à 21h00**

**Réservation restaurant obligatoire:  
06 78 26 79 92**

A noter: le dirigeant de INFOPRO RANCY tient une permanence tous les mercredis matins, au BBE, afin de répondre à vos soucis informatiques.

La création d'un « point cyber » est à l'étude. L'objectif est de permettre à chaque citoyen de LA GENÈTE, un accès au numérique, que ce soit pour des formalités administratives ou des recherches diverses. Nous devons veiller à ce que la précarité ne prive pas certains de leurs droits.

## Le Club des Genétods



Cette année 2020, avec la crise de la COVID-19, la saison du Club des GENETODS a malheureusement été écourtée. Les réunions mensuelles ont prématurément été interrompues par le confinement. Heureusement, le loto de Noël avait pu avoir lieu, le jeudi 19 décembre 2019. Chacun était reparti avec son petit cadeau souvenir.

Le jeudi 23 janvier 2020, notre retraité boulanger, Paul Mathieu, avait concocté de délicieuses galettes des rois. Le 20 février, les bugnes de Carnaval étaient à l'honneur.

Afin de protéger chacun, nous ne pouvons à l'heure actuelle décider d'une date de reprise de nos activités. Une communication sera faite dès que possible, afin d'assurer des retrouvailles en toute sécurité.

Vous êtes nouveaux résidents, vous vous sentez « encore trop jeunes », osez ! Rien ne coûte d'essayer... Lors de nos rencontres, vous pourrez jouer aux cartes, scrabble ou autres jeux de société, et même faire une partie de boules si la météo le permet.

Pour tout renseignement, contactez Odette Farris, présidente 06 50 27 10 74

## Repas de quartier à PIREY



Sur l'initiative de Mikael DELANCE, le traditionnel Repas de Quartier a été reconduit cette année. Il a eu lieu le samedi 1er août 2020, sous une chaleur caniculaire.

Une petite trentaine de convives étaient présents et l'on doit applaudir la participation majoritaire de nos nouveaux résidents.

Chacun a pu faire connaissance avec ses voisins et trinquer à l'amitié. Le principe du repas tiré du sac a été très apprécié.

La doyenne de PIREY, Edith RENARD, 97 ans aux côtés de Antoine VOISIN, le plus jeune résident, 7 mois.



## Les associations de notre commune

<b><u>Le club des GENETODS</u></b>	<b>Odette FARRIS 06 50 27 10 74</b>	Rencontres mensuelles des aînés. Jeux de société divers.
<b><u>L'amicale des pompiers</u></b>	<b>Nicolas FATET 06 42 95 38 08</b>	
<b><u>Le Comité des Fêtes</u></b>	<b>Chantal SIMONNET 06 10 81 15 45 Responsable locations Christian FAURE 06 72 89 92 21</b>	Organisation d'évènements festifs  Location de matériel
<b><u>La société de Chasse</u></b>	<b>Christian THEVENARD 06 23 1914 69</b>	
<b><u>Le Comité de Fleurissement</u></b>	<b>Dominique PASSARD 03 85 40 08 76</b>	Embellir les espaces publics, fleurissement de la commune.
<b><u>Le Comité de l'Eglise</u></b>	<b>Christian RALALARISSON 06 24 88 86 10</b>	
<b><u>La société de Pêche</u></b>	<b>Stéphane ANDRIEU 07 81 98 95 63</b>	

## Tarifs des locations de matériel du Comité des fêtes

MATERIEL	PARTICULIERS Résidents sur LA GENETE	EXTERIEURS
<i>Chapiteau (10 m x 6 m) 80 personnes</i>	60.00 €	130.00 €
<i>Chapiteau (3.5 m x 4 m )</i>	30.00 €	60.00 €
<i>Remorque frigorifique 9 m 3</i>	50.00 €	120.00 €
<i>Friteuse détenteur propane (2bacs)</i>		80.00 €
<i>Friteuse électrique 2 x 3.5 L</i>	20.00 €	25.00 €
<i>Tables 2.20 x 0.70</i>	1.50 €	1.50 €
<i>Bancs 2.20 x 0.70</i>	0.50 €	0.50 €
<i>Réchauds sur trépieds</i>		10.00 €
<i>Machine Hot dog</i>	10.00 €	30.00 €
<i>Barbe à papa</i>	10.00 €	20.00 €
<i>Refrigidisseur</i>	10.00 €	20.00 €

Le matériel des locations est à récupérer au local communal (situé derrière la mairie) le vendredi à partir de 16 h00 et doit être restitué le lundi à partir de 17 h00.

Les horaires précis vous seront communiqués lors de la réservation .

Les règlements se font par chèque ou en espèce à l'ordre du Comité des Fêtes.

Concernant les associations locales de LA GENETE, le matériel est prêté gratuitement.

## Etat civil 2020

**Naissances :** Antoine VOISIN né le 30 janvier 2020  
Estelle NICOD née le 04 avril 2020  
Théana DEMESI née le 31 mai 2020

**Personnes en maison de retraite :** Mme Marie FERRAND à ROMENAY  
Mme Micheline RAFFIN à ROMENAY  
Mme Edith RENARD à ROMENAY  
Mme Jacqueline LOISY à ROMENAY  
M. Guy LECLERE à ROMENAY  
M. Jean RENAUDIER à CUISERY  
Mme Georgette MOINE à BELNAY  
Mme Michèle PACCAUD à BELNAY  
Mme Raymonde FAVRE à ST GERMAIN DU BOIS  
Mme Odette BOUCHARD en famille d'accueil

**Décès :** Mr Michel MOUREAUX, le 20 janvier 2020  
Mr Roger MOINE, le 13 août 2020  
Mme Georgette DAVID , le 20 août 2020

## Carte Avantages jeunes

La Carte Avantages Jeunes est proposée aux jeunes de moins de trente ans. Elle propose de bons plans pour découvrir la culture, le sport et pour bénéficier de réductions sur les loisirs en Bourgogne-Franche Comté et en Suisse. Cette carte est valable du 1er septembre au 31 août de chaque année. La commune souhaite en faire bénéficier les jeunes de moins de trente ans qui le souhaitent.



## Transport à la demande, pour les seniors

TRANSPORT  
A LA  
DEMANDE

Terres de Bresse  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Votre Communauté de Communes vous propose

**TOUS LES  
MARDIS MATIN**

UNE SOLUTION POUR  
FACILITER VOS DEPLACEMENTS  
Réservation le MARDI matin  
une semaine à l'avance au  
**06.89.80.26.72**

**TARIF UNIQUE 4 €**  
aller-retour

# A N O T E R

**L'Atelier de Dan** : Toutes confections textiles et ameublement : 06 60 94 55 61  
**BASSET-LENNOZ Marion** : Pépinière des Avettes 06 50 67 78 11  
**COMTET Bernard** : Maire : 06 13 36 22 24  
**Correia et fils** : fonderie 03 85 40 00 13  
**École** : 03 85 40 16 60  
**Gîtes et Tour** (réservations) Mme AUFRANC : 06 89 31 79 72  
**GRAVALLON Christophe** : électricité générale, électroménager 06 72 62 99 56  
**GREFFET Jérémy** : élagueur, paysagiste, créateur 06 49 03 17 19  
**Mairie** : 03 85 40 12 47  
**OJP Automobiles**: garage, motoculture 06 36 41 57 26  
**RAPID'ELEC**: Belkacem OUIDIR électricité 06 38 54 20 39  
**RICHARD Christophe** : électricité 03 85 40 11 73  
**SOMAGIC** : barbecues : 03 85 32 27 50  
**SUCHET Yoann**: couvreur, charpente, maçonnerie 06 10 28 06 75  
**SUPERFOS** : conditionnements plastiques : 03 85 32 27 55

## CCAS

### Aide financière

Comme chaque année, le CCAS de La Genête propose aux familles une aide financière pour les enfants qui, pendant les mois de juillet et août, ont participé aux centres de loisirs, camps ou colonies de vacances. Cette aide est de 3,50 € par enfant et sur 15 jours effectifs ( 52,50 € ).

Elle concerne les enfants jusqu'à 14 ans ( nés à partir de 2006). Le règlement sera fait sur présentation à la mairie de la facture acquittée avec un RIB avant fin septembre. Pour tous renseignements, contacter la mairie au 03 85 40 12 47 ou Mme DUPONT Martine au 03 85 40 18 26.

### Colis de NOEL

**En raison de la crise sanitaire, le repas des cheveux blancs n'aura pas lieu cette année.** La distribution des colis de Noel se fera pour tous nos aînés, fin décembre 2020. Les membres du CCAS passeront courant octobre pour savoir si vous souhaitez le colis.

### Nuisances sonores et incivilités

- Nous rappelons que les activités bruyantes (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie, motoculteur, perceuse...) ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

**Jours ouvrables: 8h/12h - 14h/19h**

**Samedis :9h/12h - 15h/19h**

**Dimanches et jours fériés : 10h/12h**

- Le point d'apport volontaire est dédié uniquement aux déchets recyclables mis directement **DANS** les contenants en place pour chaque type de déchets (verre, plastique, journaux magazines....) ainsi qu'un point relais pour les vêtements.

Ce lieu est nettoyé régulièrement par les agents municipaux. Merci de respecter leur travail et laisser ce lieu aussi propre que possible.

- Des dépôts sauvages de gravats en bord de SEILLE et autres chemins ont été constatés. Les infractions ont été relevées par la Gendarmerie.

Suite aux actes barbares commis sur des chevaux dans plusieurs départements, dont la Saône et Loire, les propriétaires genétods appellent à la vigilance. Soyons tous concernés et pour toute situation suspecte, appelez immédiatement la gendarmerie 17.

